

TENNIS-SUR-SOMME PADEL-SUR-SOMME

Une journée d'animation et de promotion de votre club dans votre commune



Objectif

Promouvoir le club de tennis et/ou padel dans la commune et permettre aux enfants et adultes de tous âges, d'appréhender la pratique dans un cadre festif et convivial.

Accueillir une étape

Une étape de Tennis-sur-Somme ou Padel-sur-Somme se déroule sur les installations du club. Pour les clubs ne disposant que d'un seul court, il est indispensable d'avoir, à proximité du club, une surface complémentaire pour mettre en place un atelier de sport collectif ; d'un club house, de toilettes ; d'un branchement électrique pour le matériel.

Calendrier prévisionnel saison 2022-2023 :

- 1^{ère} étape : mardi 20 septembre 2022
- 2^{ème} étape : vendredi 23 septembre 2022
- 3^{ème} étape : mardi 27 septembre 2022
- 4^{ème} étape : mardi 4 octobre 2022

Organisation type d'une étape « TENNIS-sur-SOMME » ou « PADEL-sur-SOMME » :

- 8h30 - 9h30 Installation du site
- 9h30 - 11h30 Accueil des scolaires (en fonction des horaires des écoles)
- 13h30 - 16h30 Accueil des scolaires (en fonction des horaires des écoles)



TENNIS-SUR-SOMME PADEL-SUR-SOMME

Les engagements du CLUB :

Logistique :	Présence d'au moins 1 bénévole du club sur la journée pour aider l'équipe de Tennis-sur-Somme ou Padel-sur-Somme. Le club mettra à disposition un branchement électrique.
Animation :	Prise en charge, au minimum, d'un atelier par un enseignant du club car l'implication des dirigeants et/ou enseignants du club est essentielle pour obtenir des retombées. La présence de l'enseignant du club, tout au long de l'animation, est indispensable et obligatoire.
Offre promotionnelle d'adhésion :	Mise en place - obligatoire - d'une offre promotionnelle d'adhésion au club.

Les engagements du Comité Somme :

Communication :	Réalisation d'une affiche fournie au club.
Logistique :	Fourniture et mise en place du matériel pour le bon déroulement des ateliers (balles, cibles, sono, banderoles). Prise en charge financière du repas du midi.
Animation :	Mise à disposition de l'équipe de Tennis-sur-Somme ou Padel-sur-Somme (3 à 5 animateurs) pour le fonctionnement et la coordination des ateliers.
Participation du public scolaire :	Organisation de la participation des scolaires en relation avec l'Inspection Académique de la Somme.
Assurance de la manifestation :	Les risques, occasionnés par la pratique du tennis ou du padel d'un public « non-licencié FFT », sont couverts par l'assurance de la FFT. La déclaration est établie par le Comité Somme auprès de l'AIAC, le courtier en assurance de la FFT.

Poser la candidature de votre club :

Candidature à retourner au Comité Somme Tennis **avant le vendredi 31 mai 2022**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Alexandre MAILLE, Conseiller en développement

☎ Tél. : 06.03.45.51.46

✉ Courriel : alexandre.maille@fft.fr

